



Les tiers-lieux : des espaces innovants, régénérateurs des territoires ruraux

Soirée du mardi de l'IFOCAP, le **12 novembre 2019** (18h -20h30) à l'IFOCAP- 6 rue de la Rochefoucauld Paris 9

Synthèse

Terme à la mode, nous avons cherché lors de cette soirée à mieux décrypter ce que sont les tiers lieux, comment ils contribuent au développement des territoires, et dans quelle mesure ils peuvent être des lieux d'apprenance sur les territoires.

Raphaël Besson, chercheur au laboratoire PACTE de Grenoble a présenté une typologie des tiers lieux qui a permis aux participants de mieux comprendre la variété des espaces possibles, mais aussi ce qui leur est commun. M. Besson a décrit des exemples de « tiers lieux d'activités », qui peuvent par exemple inclure des espaces de coworking, des exemples de « tiers lieux d'innovation ouverte », qui stimulent les processus d'innovation en faisant interagir une diversité d'acteurs, comme les Fab labs, livings labs... nous avons également pu découvrir des exemples de « tiers lieux culturels » et de « tiers lieux sociétaux ».

Les effets de ces tiers lieux sont multiformes et multi-niveaux. Ils influencent la performance des entreprises et des activités, créant des nouvelles opportunités d'affaires, accroissant le bien être des salariés, développant la capacité d'innovation et d'entrepreneuriat. Ils ont également des effets environnementaux par la réduction des trajets domicile-travail. Enfin, des effets « territoriaux » sont nets : sur l'exemple du tiers lieu de Murat, le celui-ci a attiré 25 entrepreneurs et 22 familles extérieurs à la région Auvergne. 1 million d'euros ont ainsi été injectés sur le territoire et 61 emplois ont été créés.

Les tiers lieux sont également des espaces qui peuvent réhabiliter les services publics et qui deviennent des nouveaux espaces de formation, des nouveaux espaces de rencontres. Les tiers lieux peuvent ainsi devenir des espaces de régénération des territoires ruraux. M. Chaigneau prolongera et détaillera cette idée dans sa présentation en fin de conférence.

Ce qui est commun aux tiers lieux est le fait de rassembler une communauté, d'avoir une animation qui permet la rencontre et la collaboration entre les différents acteurs et enfin qu'il s'agisse d'un espace non rigide qui soit un lieu de vie et pouvant s'adapter à une diversité de projets et d'acteurs.

Éric Rossi, responsable Europe, territoires à la Fédération Nationale Familles Rurales a quant à lui apporté son témoignage sur l'intérêt des tiers lieux plus spécifiquement pour les territoires ruraux. Après avoir rappelé le contexte actuel qui est un contexte de fort brassage de populations et de relâchement des solidarités de proximités, mais aussi de forte attractivité du monde rural, M. Rossi évoque la nécessité de renouer du lien, de « réactiver les valeurs fondamentales du rural ».

Ainsi, pour M. Rossi, les tiers lieux sont un élément de réponse à cette problématique fondamentale de remobilisation et de liens au sein de la population, et ce, à trois niveaux. Le premier niveau consiste à travailler la distance entre les parties de la population : au-delà de faire se rencontrer les acteurs, comment les fédérer ? Et comment créer du rapprochement entre les acteurs économiques et associatifs ? Le second niveau concerne les problématiques spécifiques d'un territoire : son attractivité, sa précarité socio-économique, la santé, le vivre-ensemble, l'éducation... Enfin, le troisième plan est celui du territoire et de ses ressources, notamment humaines : comment identifier et mettre en commun des compétences ?

Pour illustrer la façon dont ils contribuent aux territoires, M. Rossi décrypte pour nous les utilisateurs et les activités des fameux tiers lieux. On peut identifier 4 grandes familles d'acteurs : les consommateurs/occupés (parents actifs, jeunes retraités), les engagés (entrepreneurs, militants associatifs, paysans), les « oubliés » (jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en étude, agriculteurs pris par leurs professions et très isolés, seniors isolés) et les passagers/nomades (travailleurs saisonniers, travailleurs sociaux, consultants, formateurs en mission...). En termes d'activités, un des facteurs de pérennisation des tiers lieux est le fait de d'en combiner plusieurs, chacune représentant un « pôle ». Il peut y avoir par exemple un pôle animation (afin de recréer autour du tiers lieux un espace de vie : évènements, café associatif...), un pôle services (public ou privé), un pôle numérique (Fab Lab...), un pôle emploi/travail (espaces coworking, formation...), un pôle projets/innovation (mini incubateurs), un pôle agro-alimentaire (ateliers, jardins, circuits courts, marchés producteurs...).

Éric Rossi rappelle que le processus et la dynamique sont au moins autant intéressants que le lieu et les équipements. Il est essentiel que ce soit une communauté qui porte le projet, que la gouvernance soit partagée et il serait intéressant à ce stade de s'interroger sur les compétences du facilitateur, les compétences des utilisateurs et les compétences collectives aux tiers lieux.

Franck Chaigneau, directeur du département Appui aux territoires à la Caisse des dépôts – Banque des territoires, nous a présenté la façon dont les tiers lieux peuvent être analysés au regard de l'économie régénérative, prolongeant ainsi l'intervention de M. Besson.

Pour étudier les « écosystèmes régénératifs », douze fonctions de natures différentes ont pu être identifiées, et il se trouve que les tiers lieux peuvent assurer une part importante de ces fonctions. Ces fonctions sont regroupées en plusieurs ensembles : les fonctions du « cœur de l'écosystème », les fonctions d'ancrage et les fonctions d'adaptation.

Les fonctions du « cœur de l'écosystème » sont : la fonction de l'avant-garde (ce qui va introduire des nouvelles idées, de l'innovation, de l'air frais sur le territoire), la fonction de thématique (énonce le positionnement principal sur le territoire, la capacité des acteurs à s'organiser entre eux), la fonction de capteurs (ce qui va permettre d'être à l'écoute des idées à accompagner – « tout le monde est prêt à accompagner les projets, mais entre l'idée et le projet

il y a un désert à traverser »), et enfin la fonction d'amplificateur (ce qui accélère et augmente la valeur ajoutée des projets – financement, conseil, mise en réseau...).

Les fonctions d'ancrage sont répertoriées comme étant : la fonction « bouillonnement » qui permet d'alimenter et de diffuser à partir de la thématique choisie, la fonction de « mise en récit » qui peut avoir un lien fort avec l'action touristique et consiste à faire le lien entre le passé et qui l'on souhaite être demain, et le raconter. La fonction « locomotive » peut être apportée par un évènement qui marque, qui fédère et donne le point de ralliement et de visibilité vers l'extérieur. La fonction « quelques graines » pourrait correspondre à quelques entreprises dynamiques sur la thématique et souhaitant s'en emparer.

Enfin, les fonctions d'activation complètent les précédentes, avec l'animation et la mise en réseau vers l'extérieur du territoire.

Naturellement, il est essentiel de travailler l'articulation et l'imbrication entre ces fonctions. Le tiers lieu peut être le catalyseur du développement d'un écosystème régénératif sur les territoires.

Dans le cadre du projet territoires apprenants, cette approche est une base particulièrement intéressante à réinterpréter au regard des compétences, par exemple en traduisant les fonctions évoquées en compétences et décryptant les apprentissages qui les construisent.

Truong-Giang Pham, docteur en économie, chef de projet à Sol et Civilisation du projet Territoires Apprenants nous apporte un mot de la fin pour mettre en perspective les propos avec le projet dans lequel s'inscrit la soirée.

La définition présentée des tiers lieux comme étant des lieux d'hybridation où s'articulent des intelligences, des lieux de synergie, d'engagement citoyen, de ressources propres... N'est pas la définition même du territoire rural dans son essence ? Il s'agit d'une intensification de la vitalité territoriale, d'une mise en tension des polarités, qui nous oblige à dépasser des oppositions.

Comme un territoire, ils nécessitent une animation forte. Ce qui est également marquant, est à quel point les tiers lieux sont ancrés dans les territoires : ils permettant des compétences collectives, des apprentissages par le faire, par l'expérience et par le collaboratif.